

Palestine : dans l'attente de l'ONU¹

Le moment approche. Le 13 septembre, l'assemblée générale de l'ONU s'ouvre à New York. Et les Palestiniens ont annoncé leur ferme intention de déposer un projet de résolution destiné à entériner la reconnaissance à part entière de leur Etat dans les frontières de juin 1967. Soit telles qu'elles étaient fixées avant la Guerre des six jours et l'occupation de la bande de Gaza, de la Cisjordanie et de Jérusalem –Est.

Les Palestiniens ont fait leurs comptes. Ils espèrent le soutien de 150 des 193 États de l'ONU. On sait en tout cas qui s'opposera à cette démarche : Israël bien sûr, et les Etats Unis. L'Europe, elle, risque fort d'afficher une fois encore ses divisions malgré les tentatives pour que l'Union parle d'une seule voix. L'Europe doit être « capable de continuer à jouer le rôle positif (sic) qu'elle a pu jouer au Moyen-Orient (...) et la clé pour cela c'est l'unité », a répété Steven Vanackere, le ministre belge des Affaires étrangères. Une formule qui n'engage pas à grand-chose et qui fait peu de cas de l'extrême « timidité » de la diplomatie européenne dès lors qu'il s'est agi de favoriser un règlement juste et durable du conflit. Si la plupart des 27 plaident pour une position commune, les faits n'annoncent pas une telle possibilité. L'Italie et l'Allemagne sont de ceux qui ont critiqué la démarche palestinienne. Madrid la supporte. Londres et Paris pourraient faire de même, ainsi que la Belgique et le Luxembourg.

Alors que le texte de la résolution n'est pas encore connu, une idée fait florès dans plusieurs capitales européennes : suggérer une solution « médiane », histoire d'éviter un double affrontement au sein de l'Union et à l'ONU. En clair, comme l'a résumé le ministre luxembourgeois, il s'agirait de mieux intégrer les Palestiniens dans les organisations de l'ONU. Autrement dit, de leur proposer un statut de membre à part entière dans les différentes agences, comme l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), l'Unesco, la Cour pénale internationale ou l'Unicef. De leur offrir une victoire morale, en somme. Pour l'heure, il semble surtout urgent d'attendre tout en manœuvrant en coulisses...

« Le train palestinien »

Reste que depuis un an, les négociations de paix annoncées par les Etats-Unis sont au point mort. C'est ce constat – le refus notamment d'Israël de geler sa politique de colonisation - qui a amené l'Autorité palestinienne à demander la reconnaissance d'un Etat palestinien indépendant par les Nations unies. Et dans ce but, à multiplier les démarches diplomatiques pour obtenir un maximum de soutiens.

Les Palestiniens ont appelé le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à soutenir leur démarche. A Ramallah, siège de l'Autorité palestinienne, une centaine de personnes brandissant drapeaux et pancartes ont défilé jusqu'au quartier général de l'ONU pour remettre au responsable de l'organisation dans la ville, Pascal Soto, une lettre sollicitant le soutien de Ban Ki-moon à l'adhésion. « L'admission de l'Etat de Palestine à l'ONU est un important pas en direction de la fin de l'occupation [israélienne], de l'indépendance palestinienne et d'une paix juste et globale au Proche-Orient », explique le texte. « Nous espérons que vous [Ban Ki-moon] vous joindrez au consensus international et que vous soutiendrez la requête palestinienne pour une reconnaissance qui a trop longtemps tardé ».

Comme l'a dit le coordonnateur de la campagne en Cisjordanie et principal négociateur, Saeb Erekat, « le train palestinien a quitté la gare » et il « va arriver à New York ». Avec quels wagons ? Les Palestiniens peuvent déposer une demande d'admission comme Etat membre à part entière des Nations unies. Ce qui requerrait l'aval du Conseil de sécurité où l'on sait déjà que les Etats-Unis opposeront leur veto. C'est là une démarche qui n'aurait qu'une portée symbolique mais « mort-née » comme l'a souligné un diplomate européen. L'Autorité palestinienne pourrait plutôt se tourner vers l'Assemblée générale des Nations unies, hypothèse la plus probable. « Nous pouvons y obtenir, via une résolution, le statut d'Etat non membre, affirme Saeb Erekat. Nous de-

¹ par MAURICE MAGIS, chargé de communication à l'ACJJ - septembre 2011.

manderons en outre de considérer les colonies israéliennes et l'annexion de Jérusalem-Est comme nulles et non avenues ». Un pas en avant qui créerait de nouvelles bases pour d'éventuelles négociations.

Menaces israéliennes

Quelle que soit l'option finalement choisie, les dirigeants de l'Etat hébreu sont furieux et la tension croît au Proche-Orient. La droite ultra au pouvoir à Tel-Aviv joue la carte de la peur, annonçant chaos, voire la reprise des opérations armées. Ainsi, le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Benny Gantz, a mis en garde : « Le Hamas et les autres groupes terroristes dans la bande de Gaza doivent savoir qu'Israël répondra très sévèrement à toute attaque visant les citoyens d'Israël. Ils feraient bien de ne pas tester la puissance de nos forces. ». Un autre ministre a fait état de la présence réelle ou supposée « d'une dizaine de terroristes du djihad islamique se trouvant dans le Sinaï pour tenter de mener un attentat. »

L'heure est à une dramatisation qui traduit l'agacement et l'isolement croissant des leaders israéliens. La demande d'adhésion d'un Etat palestinien à l'ONU « constitue une menace plus grave que celle du Hamas à Gaza, et elle ne restera pas sans réponse d'Israël », a déclaré Youval Steinitz, du Likoud, parti du premier ministre, Benjamin Nétanyahou. Et les menaces fusent : « il est clair que nos accords (sic) avec les Palestiniens seraient nuls et non avenues. Nous devrions alors imposer notre souveraineté sur les secteurs des Territoires (palestiniens occupés) à propos desquels il y a un consensus en Israël, c'est-à-dire la vallée du Jourdain et les grands blocs d'implantation, voire davantage ».

Surenchère et fuite en avant alors que la diplomatie israélienne ne sait plus trop où donner de la tête. « Le Proche-Orient connaît actuellement une grande mutation. Pour Israël, les relations se compliquent avec la Jordanie et l'Egypte, se crispent avec les Palestiniens, et se détériorent avec la Turquie » a bien dû constater un responsable israélien. Il faut rappeler qu'un traité de paix a été conclu voici des années maintenant avec la Jordanie et l'Egypte et que la Turquie était un allié de fait d'Israël dans la région. Or, début septembre, la Turquie a expulsé l'ambassadeur israélien à la suite du refus d'Israël de présenter des excuses après le raid violent des commandos israélien sur le Mavi-Marmara, un navire à destination de Gaza, qui avait coûté la vie à neuf Turcs en mai 2010.

Cette crise n'est pas sans antécédents depuis plusieurs années. En 2008. Les deux pays avaient déjà frôlé la rupture pendant les offensives israéliennes à Gaza. Début 2009, au forum économique de Davos, le premier ministre turc, M. Erdogan, avait accusé les Israéliens d'être passés maîtres dans l'art de tuer les gens. A l'été de la même année, le gouvernement israélien mené par Benyamin Nétanyahou met fin à la médiation turque entre Israël et la Syrie.

Pour sa part, le Caire a menacé l'Etat juif de rappeler son ambassadeur, après que les forces israéliennes aient tué cinq policiers égyptiens au cours de la poursuite des terroristes qui avaient perpétré des attentats à Eilat.

Un rapport indigne

Tel-Aviv tente de se rassurer avec les conclusions du rapport qui a été remis le 2 septembre sur le raid israélien contre la flottille qui avait tenté de forcer le blocus de Gaza. On peut y lire que « le blocus de Gaza est légal, mais (qu') Israël a utilisé des moyens excessifs et déraisonnables ». Il ajoute que la flottille, composée de six bateaux, « a agi de façon imprudente en essayant de forcer le blocus naval » mis en place autour de Gaza, L'enquête invite Israël à exprimer « une déclaration appropriée de regret » pour ce raid et à verser des dédommagements aux familles des huit Turcs et de l'Américain d'origine turque tués lors de l'intervention, ainsi qu'aux blessés. Et le texte invite Ankara et Tel-Aviv à renouer des liens diplomatiques pleins et entiers, « raccommodant leurs relations dans l'intérêt de la stabilité au Moyen-Orient ». Mais Israël s'est contenté d' « exprimer à nouveau ses regrets pour les pertes en vies humaines, mais ne s'excuse pas pour cette opération » qu'il a considérée comme faisant partie du « droit légitime de se défendre »,

Les auteurs du rapport ont souligné qu'ils ont dû se contenter des informations fournies par Israël et la Turquie et qu'en conséquence, il ne peut être considéré comme définitif. Il n'empêche. En l'état, ce texte est considéré par beaucoup comme présentant des conclusions et appréciations consternantes. Ainsi quand il qualifie le blocus de Gaza de « mesure de sécurité légitime » et « dont la mise en œuvre respecte les exigences du droit internatio-

nal». Une appréciation qui constitue un défi au droit et à la vérité. Effectivement, le blocus relève clairement de la politique d'occupation israélienne des territoires palestiniens et est de ce fait illégal.

Tensions sociales

Cela dit, il n'y a pas qu'au plan international que le gouvernement Nétanyahou connaît des difficultés croissantes. Au plan intérieur, la tension sociale ne faiblit pas. Voici quelques jours encore, près d'un demi-million d'Israéliens ont une nouvelle fois manifesté pour réclamer des mesures de « justice sociale » et dénoncé l'inaction du cabinet de Benyamin Netanyahou. « Nous, les nouveaux Israéliens, sommes déterminés à poursuivre le combat pour une société meilleure et plus juste, en sachant qu'il sera long et difficile », a prévenu Itzik Shmuli, figure du mouvement, secrétaire général de l'Union des étudiants israéliens. Les exigences des protestataires sont multiples : refus du démantèlement des services publics, de l'injustice fiscale ou du gel de la construction de logements sociaux. Ils prônent, entre autres, le gel des privatisations, le renforcement des taxes sur les logements vides ou encore la création d'une nouvelle tranche d'impôts sur le revenu à 60 % pour ceux qui gagnent plus d'un million de shekels (196 000 euros) par an...

Selon Sébastien Boussois, auteur de plusieurs ouvrages sur Israël et président du Cercle des jeunes chercheurs sur le Moyen-Orient, qui a analysé le glissement vers une droite toujours plus dure de la société israélienne, « On peut penser que (les manifestations) sont la conséquence de cette radicalisation, d'une politique de plus en plus à droite, ultralibérale, menée par le gouvernement Netanyahou. Cette politique, ajoutée au fait que l'essentiel des investissements de l'État va à la défense et aux colonies, a entraîné une paupérisation croissante qui touche depuis dix ans des couches de plus en plus larges. Aujourd'hui, c'est le ras-le-bol général. » Mais il ajoute : « Tant que les dirigeants en place réussiront à imposer l'idée qu'Israël est en danger, qu'il a des ennemis extérieurs – les Palestiniens, les Arabes, l'Iran – qui menacent sa survie, il n'y aura aucune chance de changement. C'est un cercle vicieux. Pour en sortir, il faut une solution au problème palestinien, mais si cela arrivait, les gens comprendraient que leur principal ennemi n'est pas extérieur, mais bien intérieur². »

² « En Israël, aujourd'hui, c'est le ras-le-bol général ». *L'Humanité* du 6 septembre 2011.